

*L'ajournement*

Comme l'a déclaré le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) en répondant à diverses questions à ce sujet, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il est possible de favoriser le tourisme d'une façon plus efficace et en tenant mieux compte des caractéristiques régionales grâce à des ententes auxiliaires sur le tourisme que nous signerons avec les diverses provinces et les territoires. D'ailleurs, de telles ententes sont déjà en vigueur au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest, à Terre-Neuve, dans l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Québec et en Saskatchewan. Les six dernières ententes ont été mises en œuvre par le nouveau gouvernement conservateur en seulement 20 semaines depuis son arrivée au pouvoir.

La valeur des six ententes que j'ai signées s'élève au total à 229 millions de dollars. La majeure partie de cet argent vient du Trésor fédéral. J'ai signé en fait plus d'ententes touristiques, pour une plus grande valeur, et avec un plus grand nombre de provinces, que ne l'a fait le gouvernement libéral pendant toute la durée de son mandat. Pendant toute la période où les projets touristiques pouvaient donner droit à des subventions du MEIR, le gouvernement précédent a consacré moins de 30 millions au tourisme.

En guise de conclusion, je signale que les entretiens avec les représentants des autres provinces et avec ceux du Yukon ont commencé, et nous pensons conclure une entente avec chaque province et territoire d'ici la fin de l'année financière. Je tiens par ailleurs à garantir aux députés que le gouvernement est disposé à se servir d'ententes fédérales-provinciales ou fédérales-territoriales supplémentaires et de programmes spéciaux pour répondre à certains besoins régionaux en matière d'expansion industrielle.

En ce qui concerne la question du député sur la consultation préalable des entreprises du secteur, je signale que j'ai été continuellement en contact avec les représentants de ce secteur, y compris avec le conseil de l'Association de l'industrie touristique du Canada et avec le comité exécutif de l'Association canadienne des restaurateurs ainsi qu'avec bien d'autres organismes provinciaux. Chaque fois, les nouvelles ententes touristiques ont été expliquées et on leur a réservé un accueil chaleureux.

Compte tenu de la somme d'argent que le gouvernement fédéral consacre au tourisme—des millions de dollars de plus que le gouvernement précédent n'en consacrait—en concluant des sous-ententes plutôt qu'en prenant des arrangements par le MEIR, je suis sûr que le député s'empressera de venir me saluer et de venir saluer le premier ministre et le gouvernement.

● (1820)

*[Français]*

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE—A) LES JEUNES—LES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES. B) ON DEMANDE SI DES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS POURRONT ASSISTER À LA PROCHAINE RENCONTRE DE LA SAINT-VALENTIN

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, je suis heureux d'être dans ce tête-à-tête avec la secrétaire parlementaire du secrétaire d'État (M<sup>me</sup> Landry) et de lui dire que j'ai eu l'occasion d'occuper le même poste qu'elle et que, à l'époque, dans ma circonscription, et dans bien des endroits, on se demandait ce qu'un secrétaire d'un secrétaire d'État faisait, si c'était de la sténo ou quoi, et je suis convaincu que depuis

qu'elle occupe ce poste, elle réalise que le Secrétariat d'État est un ministère passionnant et qu'elle a des nombreuses heures intéressantes dans ce ministère.

Et je suis heureux que ce soit elle, parce que le 15 novembre dernier, je posais une question au secrétaire d'État (M. McLean) qui me donnait une réponse nettement insuffisante, et je suis convaincu que sa secrétaire parlementaire, avec le brio qu'on lui connaît, va certainement faire beaucoup mieux que son ministre.

Donc, monsieur le Président, le 15 novembre, je demandais au secrétaire d'État: Est-ce que les jeunes vont être représentés à la Conférence, entre autres, de la Saint-Valentin qui aura lieu à Regina, au fameux sommet économique national? Est-ce que la voix de la jeunesse canadienne va être entendue? Et je sais, monsieur le Président, que vous-même souhaitez que la voix de la jeunesse canadienne soit entendue, et à ce moment-là le secrétaire d'État, dans ses généralités habituelles, m'a dit: Oui, oui, oui. Faites-vous en pas, la consultation, c'est la marque de commerce de notre gouvernement!

Monsieur le Président, le secrétaire d'État n'a certainement pas suivi ce qu'il avait dit en Chambre, parce que lorsqu'est venu le moment de couper, entre autres, dans le Programme de prêts et bourses aux étudiants, vous savez bien qu'il n'a pas consulté les étudiants; vous savez bien qu'il n'a pas consulté les jeunes. Quand est venu le moment d'annoncer le fameux «Défi Flora 85», on sait fort bien que le défi de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>me</sup> MacDonald) a été d'éviter les représentants des jeunes au niveau du Programme d'emplois d'été. On le sait!

Le même jour qu'elle a tenu sa conférence de presse, les étudiants, la Fédération canadienne des étudiants et les jeunes à travers le pays, ont dit: On n'a jamais été consulté de notre vie. Et au cours de sa conférence de presse, la fameuse ministre de l'Emploi et de l'Immigration a dit, entre autres: J'ai consulté, par exemple, la grande entreprise et elle m'a promis 10,000 «jobs» cet été. Et on a vu aujourd'hui dans les journaux que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration s'était laissée emporter par l'émotion ou par l'encouragement pour son programme, parce que, effectivement, les milieux d'affaires disent aujourd'hui: On ne lui a jamais dit cela.

Donc, monsieur le Président, vous pouvez voir que ce gouvernement, depuis sa prise du pouvoir, n'a vraiment rien fait pour tendre la main à cette «multitude de solitudes» qu'est la jeunesse canadienne.

On sait que le rôle du ministre d'État (Jeunesse) (M<sup>me</sup> Champagne) est rendu d'une insignifiance incroyable. On sait que dans sa carrière professionnelle, et je vous le disais récemment, elle avait toujours joué un rôle de premier plan et que maintenant la ministre d'État (Jeunesse) est confinée à un rôle de figurante, monsieur le Président. Et on s'en est aperçu. Aucune question qui est adressée sur des sujets aussi importants que l'emploi, ou l'éducation postsecondaire... La ministre d'État (Jeunesse) n'a aucun mandat.

Et le secrétaire d'État devrait comme ministre responsable, ministre senior auprès de la ministre d'État (Jeunesse), s'assurer qu'elle puisse jouer son rôle pleinement. Mais on s'aperçoit que bientôt il y aura une grande conférence, où «supposément» il va y avoir près de 120 participants, un sommet national. Et au moment où on se parle, monsieur le Président, aucun représentant de groupe jeune n'a été invité. C'est vraiment une insulte à 30 p. 100 de la population, et je suis certain que si elle